



Fiche santé sécurité

Droits d'auteur. 2025, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document :	10-2980-0	Numéro de la version :	12.01
Date de parution :	2025/05/26	Remplace la version datée de :	2025/04/15

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit

ADHÉSIF DE CONTACT 30-NF FASTBOND(MC) 3M(MC) NEUTRE

Numéros d'identification de produit

62-4274-5520-9	62-4274-5535-7	62-4274-5538-1	62-4274-6530-7	62-4274-6535-6
62-4274-7530-6	62-4274-7535-5	62-4274-8530-5	62-4274-8535-4	62-4274-9530-4
62-4274-9531-2	62-4274-9535-3	62-4274-9538-7	62-4274-9930-6	62-4274-9932-2
62-4274-9935-5	CS-0406-7129-2	HB-0043-2651-6	XD-0055-2976-8	

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisation prévue

Usage industriel.

Utilisation spécifique

Colle Contact à base d'eau

Restrictions d'utilisation

Ne s'applique pas

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie:	Compagnie 3M Canada
Division:	Division des adhésifs et des rubans industriels
Adresse :	1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone :	(800) 364-3577
Site Web :	www.3M.ca

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical: 1-800-3M HELPS / 1800 364 3577

SECTION 2 : identification des dangers

Les numéros d'identification de produit ci-dessous sont vendus sur le marché pour le consommateur :
CS-0406-7129-2

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Toxicité pour la reproduction Catégorie 1B.

Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique) Catégorie 1.

Toxicité pour certains organes cibles (exposition répétée) Catégorie 1.

2.2. Éléments d'étiquette

Terme d'avertissement

Danger

Symboles :

Risque pour la santé |

Pictogrammes



Mentions de danger

Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

Cause des dommages aux organes : Système nerveux | organes sensoriels.

Provoque des lésions aux organes à la suite d'une exposition prolongée ou répétée : Système cardiovasculaire | rein/voies urinaires | foie | système nerveux | système respiratoire | organes sensoriels.

Mises en garde

Prévention :

Obtenir les directives spéciales avant d'utiliser. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas respirer les vapeurs ou aérosols. Laver soigneusement la peau exposée après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Porter des gants de protection et un équipement de protection respiratoire.

Réponse:

EN CAS d'exposition ou de préoccupations : Consulter un médecin. Consulter un médecin en cas de malaise. Traitement spécifique (consulter les remarques destinées au médecin sur cette étiquette).

Entreposage :

Garder sous clef.

Élimination :

Mettre le contenu et le contenant au rebut conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

Remarques destinées au médecin:

Ce produit contient du méthanol. L'empoisonnement au méthanol peut provoquer une acidose métabolique, la perte de la vue et la mort. L'apparition de signes ou de symptômes peut être retardée de 18 à 24 heures. Si l'empoisonnement au méthanol est confirmé, l'administration d'éthanol par voie intraveineuse (IV) doit être envisagée. Les soins pharmacologiques et de soutien supplémentaires doivent être basés sur le jugement du médecin traitant.

2.3. Autres risques

Aucun connu.

6% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité orale aiguë inconnue.

6% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité cutanée aiguë.

8% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité par inhalation aiguë inconnue.

SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids	Nom Commun
Eau	7732-18-5	30 - 60	Eau
2,3-Dichlorobuta-1,3-diène polymérisé avec le 2-chlorobuta-1,3-diène	25067-95-2	20 - 40	2,3-dichloro-1,3-butadiène polymérisé avec le 2-chloro-1,3-butadiène
Esters glycériques de colophane	8050-31-5	5 - 10	Acides résiniques et acides colophaniques, esters avec le glycérol
Colophane, polymère avec phénol	Aucun	5 - 10	Not Applicable
Alcool méthylique	67-56-1	1 - 5 Secret Fabrication *	Méthanol
Rosinate de potassium	61790-50-9	1 - 5 Secret Fabrication *	Acides résiniques et acides colophaniques, sels de potassium
Sorbitol	50-70-4	1 - 5	D-Glucitol
Toluène	108-88-3	1 - 5 Secret Fabrication *	Pas de données disponibles
Oxyde de zinc	1314-13-2	< 2.3	Oxyde de zinc (ZnO)
HYDROXYDE DE POTASSIUM	1310-58-3	< 0.5	HYDROXYDE DE POTASSIUM (K(OH))
6,6'-di-tert-butyl-2,2'-méthylènedi-p-crésol	119-47-1	< 0.4	6,6'-Di-tert-butyl-2,2'-méthylènedi-p-crésol

Colophane, polymère avec phénol est une matière non dangereuse selon les critères du SIMDUT. Des renseignements précis ont été retenus à titre de secret de fabrication

*La concentration (exacte ou étendue) de cette composante n'a pas été divulguée puisqu'il s'agit d'un secret de fabrication

SECTION 4 : Premiers soins

4.1. Description des premiers soins

Inhalation :

Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau :

Laver avec du savon et de l'eau. Si des signes / symptômes se développent consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux :

Laver les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si cela est facile à faire. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion :

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Effets sur les organes cibles. Voir la section 11 pour plus de détails. Effets sur les organes cibles suite à une exposition prolongée ou répétée. Voir la section 11 pour plus de détails.

4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial

Ce produit contient du méthanol. Un empoisonnement au méthanol peut causer une acidose métabolique, la cécité et la mort. Le début des symptômes peut être retardé de 18 à 24 heures. Si l'empoisonnement au méthanol est confirmé, l'administration d'éthanol par voie

intraveineuse doit être considérée. Les soins pharmacologiques ou de soutien supplémentaires doivent être établis en fonction du jugement du médecin traitant.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés

Utilisez un agent d'extinction adapté au feu environnant.

5.2. Agents extincteurs inappropriés

Aucun déterminé

5.3. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucun dans ce produit.

Les sous-produits nocifs de décomposition

Substance

Formaldéhyde
Monoxyde de carbone
Bioxyde de carbone
Chlorure d'hydrogène
oxydes d'azote
Acide phosphorique

Condition

Durant la combustion
Durant la combustion
Durant la combustion
Durant la combustion
Durant la combustion
Durant la combustion

5.4. Actions de protection spécifiques pour les pompiers

Pas de risques particuliers d'incendie ou d'explosion.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Évacuer la zone. Ventiler la zone à l'air frais. Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Utilisez un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Consultez la section 8 pour obtenir les recommandations relatives à l'EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un déversement accidentel dépasse les capacités de protection de l'EPI indiquées à la section 8, ou si elle est inconnue, choisissez l'EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenez compte des dangers physiques et chimiques du matériau lorsque vous faites votre choix. Des exemples d'ensembles d'EPI pour les interventions d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue d'intervention pour un déversement de matières inflammables; le port de vêtements de protection contre les produits chimiques si la matière déversée est un corrosif, un sensibilisant, un irritant cutané important ou si elle peut être absorbée par la peau; ou l'enfilage d'un appareil de protection respiratoire à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des renseignements sur les dangers physiques et les dangers pour la santé, veuillez consulter les sections 2 et 11 de la FTSS.

6.2. Précautions pour l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Pour les déversements plus importants, couvrir les drains et construire des digues pour éviter que le matériau ne se déverse dans le réseau d'égouts ou les plans d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Confiner le déversement. Travailler de l'extérieur vers l'intérieur du déversement. Couvrir de bentonite, de vermiculite ou d'un matériau absorbant inorganique vendu sur le marché. Mélanger suffisamment d'agents absorbants jusqu'à ce que le déversement semble sec. Rappel : L'ajout d'un matériau absorbant n'élimine pas les dangers physiques ni les dangers pour la santé ou pour l'environnement. Ramasser le plus de produits déversés possibles. Placer dans un récipient métallique approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus avec de l'eau. Fermer hermétiquement dans un récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

SECTION 7 : Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Réservé aux industries et aux professionnels. Non destiné à l'utilisation grand public. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Éviter le rejet dans l'environnement. Éviter tout contact avec des agents oxydants (comme le chlore, l'acide chromique, etc.). Utiliser du matériel de protection individuelle (gants, respirateurs et autres) au besoin.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer à l'écart de la chaleur; Entreposer à l'écart des acides; Entreposer à l'écart des oxydants. Garder sous clef.

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle**8.1. Paramètres de contrôle****Limites d'exposition en milieu de travail**

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence	Type de limite	Mentions additionnelles
Toluène	108-88-3	ACGIH	MPT:20PPM	
HYDROXYDE DE POTASSIUM	1310-58-3	ACGIH	Valeur maximale:2 mg/m3	
Oxyde de zinc	1314-13-2	ACGIH	MPT(respirable fraction): 2 mg/m3;STEL (respirable fraction): 10 mg/m3	
Alcool méthylique	67-56-1	ACGIH	MPT:200 ppm;STEL:250 ppm	Danger d'absorption cutanée

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists

AIHA : American Industrial Hygiene Association

CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline

MPT : moyenne pondérée dans le temps

STEL : Limite d'exposition de courte durée

C : Valeur plafond

8.2. Contrôles d'exposition**8.2.1. Mesures d'ingénierie**

Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire.

8.2.2. équipement de protection individuelle**Protection des yeux/du visage**

Choisissez et utilisez protection des yeux/du visage pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections des yeux suivantes sont recommandées:
Lunettes de sécurité avec écrans sur les côtés.

Protection de la peau/des mains

Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés. Les gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de stratifié polymère pour

amélioré la dextérité.

Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés: polymère stratifié

Protection respiratoire :

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet adapté pour des vapeurs organiques

Demi-masque respiratoire ou masque complet adapté pour des particules

Demi-masque respiratoire ou masque complet avec adduction d'air.

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
couleur	Blanc
Odeur	Ammoniac légère
Valeur de seuil d'odeur	<i>Pas de données disponibles</i>
pH	10 - 11,5
Point de fusion/Point de congélation	<i>Ne s'applique pas</i>
Point d'ébullition	≥ 64 °C
Point d'éclair :	Pas de point d'éclair
Vitesse d'évaporation :	1 [Ref Std: éther = 1]
Inflammabilité	Ne s'applique pas
Limites d'explosivité (LIE)	<i>Ne s'applique pas</i>
Limites d'explosivité (LSI)	<i>Ne s'applique pas</i>
pression de vapeur	$\leq 5\,066,2$ Pa [@ 20 °C]
Densité de vapeur relative	1,1 [Ref Std: Air=1]
Densité	1,1 g/ml
Densité relative	1,1 [Ref Std: Eau=1]
Hydrosolubilité	Totale
Solubilité (non-eau)	<i>Pas de données disponibles</i>
Coefficient de partage : n-octanol/eau	<i>Pas de données disponibles</i>
Température d'inflammation spontanée	<i>Pas de données disponibles</i>
Température de décomposition	<i>Pas de données disponibles</i>
Viscosité Cinématique	432 mm ² /sec
Composés Organiques Volatils	<i>Pas de données disponibles</i>
Pourcentage de matières volatiles	<i>Pas de données disponibles</i>
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	≤ 80 g/l [Méthode de test: testé selon méthode EPA 24]
Masse moléculaire	<i>Pas de données disponibles</i>
Teneur en solides:	42,7 - 57 %

Caractéristiques des particules	<i>Ne s'applique pas</i>
---------------------------------	--------------------------

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Ce matériau pourrait s'avérer réactif avec certains agents et sous certaines conditions - consulter les autres titres de cette section.

10.2 Stabilité chimique

Stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4 Condition à éviter

Chaleur

10.5 matériaux incompatibles

Acides puissants

Agents oxydants forts.

10.6 Produits de décomposition dangereux

<u>Substance</u>	<u>Condition</u>
Aucun connu.	

Consulter la section 5.2 Décomposition dangereuse pour connaître la liste des produits de combustion.

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

Inhalation :

Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Contact avec la peau :

Irritation légère de la peau : Parmi les signes ou les symptômes, on retrouve : rougeurs localisées, enflure, démangeaisons et sécheresse. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

En cas de contact avec les yeux :

Le contact du produit avec les yeux pendant son utilisation n'est pas censé causer une irritation importante.

Ingestion :

Peut être nocif si avalé. Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Autres effets de santé:

Une exposition unique peut provoquer des effets sur l'organe cible:

Peut causer la cécité.

L'évaluation des dangers de l'alcool méthylique réalisée par Santé Canada conclut que cette substance est également à l'origine d'une toxicité pour les organes cibles par simple exposition au système nerveux central. Neuropathie centrale : les signes/symptômes peuvent inclure de l'irritabilité, des troubles de la mémoire, des changements de personnalité, des troubles du sommeil et une diminution de la capacité de concentration.

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Effets oculaires: Les signes/symptômes peuvent inclure une vision embrouillée ou une vision très réduite. Répercussions auditives: Les signes ou symptômes peuvent comprendre une déficience auditive, une perte d'équilibre et des acouphènes. Effets sur le système olfactif : Les signes/symptômes peuvent inclure une diminution du sens olfactif et/ou une perte complète de l'odorat. Effets neurologiques: Les signes/symptômes peuvent inclure des changements de la personnalité, un manque de coordination, une perte sensorielle, des picotements ou un engourdissement au niveau des extrémités, de la faiblesse, des tremblements et/ou des changements au niveau de la pression sanguine et du rythme cardiaque

"L'Examen des substances dangereuses pour le toluène publié par Santé Canada conclut que le toluène est également source de toxicité pour les organes cibles en cas d'exposition prolongée ou répétée au niveau du système cardiovasculaire (cœur), du système respiratoire (poumon) les reins et du foie. Effets cardiaques : les signes/symptômes peuvent inclure un rythme cardiaque irrégulier (arythmie), une modification de la fréquence cardiaque, un endommagement du muscle cardiaque, une crise cardiaque, et peuvent être mortels. Effets respiratoires : les signes/symptômes peuvent inclure la toux, l'essoufflement, l'oppression thoracique, une respiration sifflante, l'augmentation de la fréquence cardiaque, une coloration bleuâtre de la peau (cyanose), la production d'expectorations, des changements dans les tests de la fonction pulmonaire et/ou une insuffisance respiratoire. Effets sur les reins et la vessie : les signes/symptômes peuvent inclure des changements dans la production d'urine, des douleurs abdominales ou lombaires, une augmentation du taux de protéines dans l'urine, une augmentation du taux d'azote uréique dans le sang (AUS), la présence de sang dans l'urine et une miction douloureuse. Effets sur le foie : les signes/symptômes peuvent comprendre une perte d'appétit, une perte de poids, de la fatigue, une faiblesse, une sensibilité abdominale et une jaunisse.

Toxicité pour la reproduction / le développement:

Contient un ou des produits chimiques qui peuvent causer des anomalies congénitales ou d'autres anomalies de la reproduction.

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aiguë

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Produit général	Dermale		Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg
Produit général	Inhalation - Vapeur (4 h)		Pas de données disponibles. Calculé ETA>50 mg/l
Produit général	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé ETA >2 000 - =5 000 mg/kg
Esters glycériques de colophane	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Esters glycériques de colophane	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Sorbitol	Dermale	Jugement professionnel	LD50 estimée à > 5 000 mg/kg
Sorbitol	Ingestion	Rat	LD50 15 900 mg/kg
Toluène	Dermale	Rat	LD50 12 000 mg/kg
Toluène	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 30 mg/l
Toluène	Ingestion	Rat	LD50 5 550 mg/kg
Alcool méthylique	Dermale		LD50 estimée à 1 000 - 2 000 mg/kg
Alcool méthylique	Inhalation - Vapeur		LC50 estimée à 10 - 20 mg/l
Alcool méthylique	Ingestion		LD50 estimée à 50 - 300 mg/kg
Rosinate de potassium	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Rosinate de potassium	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Oxyde de zinc	Dermale		LD50 estimée à > 5 000 mg/kg

Oxyde de zinc	Inhalation- poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 5,7 mg/l
Oxyde de zinc	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
HYDROXYDE DE POTASSIUM	Dermale	Lapin	LD50 > 1 260 mg/kg
HYDROXYDE DE POTASSIUM	Ingestion	Rat	LD50 273 mg/kg
6,6'-di-tert-butyl-2,2'-méthylènedi-p-crésol	Dermale	Lapin	LD50 > 10 000 mg/kg
6,6'-di-tert-butyl-2,2'-méthylènedi-p-crésol	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg

ETA = estimation de la toxicité aiguë

Corrosion/irritation cutanée

Nom	Espèces	Valeur
Esters glycériques de colophane	Lapin	Irritation minimale.
Toluène	Lapin	Irritant
Alcool méthylique	Lapin	irritant légère
Rosinate de potassium	Lapin	Aucune irritation significative
Oxyde de zinc	Homme et animal	Aucune irritation significative
HYDROXYDE DE POTASSIUM	Lapin	Corrosif
6,6'-di-tert-butyl-2,2'-méthylènedi-p-crésol	Lapin	Aucune irritation significative

Blessures graves aux yeux/Irritation

Nom	Espèces	Valeur
Esters glycériques de colophane	Lapin	irritant légère
Toluène	Lapin	Irritant modéré
Alcool méthylique	Lapin	Irritant modéré
Rosinate de potassium	Lapin	Irritant modéré
Oxyde de zinc	Lapin	irritant légère
HYDROXYDE DE POTASSIUM	Lapin	Corrosif
6,6'-di-tert-butyl-2,2'-méthylènedi-p-crésol	Lapin	irritant légère

Sensibilisation de la peau

Nom	Espèces	Valeur
Esters glycériques de colophane	Cochon d'Inde	Non classifié
Toluène	Cochon d'Inde	Non classifié
Alcool méthylique	Cochon d'Inde	Non classifié
Rosinate de potassium	Mouris	Non classifié
Oxyde de zinc	Cochon d'Inde	Non classifié
HYDROXYDE DE POTASSIUM	Cochon d'Inde	Non classifié
6,6'-di-tert-butyl-2,2'-méthylènedi-p-crésol	Mouris	Non classifié

Sensibilisation respiratoire

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagenicité des cellules germinales

Nom	Voie	Valeur
Esters glycériques de colophane	In Vitro	N'est pas mutagène
Toluène	In Vitro	N'est pas mutagène
Toluène	In vivo	N'est pas mutagène
Alcool méthylique	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Alcool méthylique	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Oxyde de zinc	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Oxyde de zinc	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
HYDROXYDE DE POTASSIUM	In Vitro	N'est pas mutagène
6,6'-di-tert-butyl-2,2'-méthylènedi-p-crésol	In Vitro	N'est pas mutagène

Cancérogénicité :

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Toluène	Dermale	Mouris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Toluène	Ingestion	Rat	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Toluène	Inhalation	Mouris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Alcool méthylique	Inhalation	Multiple espèces animales	Non-cancérogène

Effets toxiques sur la reproduction

Effets sur la reproduction et/ou le développement

Nom	Voie	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Toluène	Inhalation	Non classifié pour la reproduction des femelles	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Toluène	Inhalation	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2,3 mg/l	1 génération
Toluène	Ingestion	Toxique pour le développement	Rat	LOAEL 520 mg/kg/jour	pendant la grossesse
Toluène	Inhalation	Toxique pour le développement	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	empoisonnement et / ou abus
Alcool méthylique	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 600 mg/kg/jour	21 jours
Alcool méthylique	Ingestion	Toxique pour le développement	Mouris	LOAEL 4 000 mg/kg/jour	pendant l'organogénèse
Alcool méthylique	Inhalation	Toxique pour le développement	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 1,3 mg/l	pendant l'organogénèse
Oxyde de zinc	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité et/ou le développement	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 125 mg/kg/jour	avant l'accouplement et pendant la gestation
6,6'-di-tert-butyl-2,2'-méthylènedi-p-crésol	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 50 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation

6,6'-di-tert-butyl-2,2'-méthylènedi-p-crésol	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 50 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
6,6'-di-tert-butyl-2,2'-méthylènedi-p-crésol	Ingestion	Toxique pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 12,5 mg/kg/jour	50 jours

Organe(s) cible(s)**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Toluène	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Toluène	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Toluène	Inhalation	système immunitaire	Non classifié	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 0,004 mg/l	3 heures
Toluène	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	empoisonnement et / ou abus
Alcool méthylique	Inhalation	Cécité.	Risque avéré d'effets graves pour les organes.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Alcool méthylique	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	pas disponible
Alcool méthylique	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	6 heures
Alcool méthylique	Ingestion	Cécité.	Risque avéré d'effets graves pour les organes.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	empoisonnement et / ou abus
Alcool méthylique	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	empoisonnement et / ou abus
Rosinate de potassium	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
HYDROXYDE DE POTASSIUM	Inhalation	irritation respiratoires	Peut irriter les voies respiratoires.	Humain	Niveau sans effet nocif observé pas disponible	

L'évaluation des dangers de l'alcool méthylique réalisée par Santé Canada conclut que cette substance est également à l'origine d'une toxicité pour les organes cibles par simple exposition au système nerveux central.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Esters glycériques de	Ingestion	foie cœur la peau	Non classifié	Rat	Niveau sans	90 jours

colophane		Système endocrinien des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux sang moelle osseuse système vasculaire système immunitaire muscles Système nerveux yeux rénale et / ou de la vessie système respiratoire			effet nocif observé 5 000 mg/kg/day	
Toluène	Inhalation	système auditif Système nerveux yeux système olfactif	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	empoisonnement et / ou abus
Toluène	Inhalation	système respiratoire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 2,3 mg/l	15 mois
Toluène	Inhalation	cœur foie rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 11,3 mg/l	15 semaines
Toluène	Inhalation	Système endocrinien	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1,1 mg/l	4 semaines
Toluène	Inhalation	système immunitaire	Non classifié	Mouris	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	20 jours
Toluène	Inhalation	des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux	Non classifié	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 1,1 mg/l	8 semaines
Toluène	Inhalation	système vasculaire système vasculaire	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Toluène	Inhalation	tube digestif	Non classifié	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 11,3 mg/l	15 semaines
Toluène	Ingestion	Système nerveux	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 625 mg/kg/day	13 semaines
Toluène	Ingestion	cœur	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2 500 mg/kg/day	13 semaines
Toluène	Ingestion	foie rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 2 500 mg/kg/day	13 semaines
Toluène	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 600 mg/kg/day	14 jours
Toluène	Ingestion	Système endocrinien	Non classifié	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 105 mg/kg/day	28 jours
Toluène	Ingestion	système immunitaire	Non classifié	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 105	4 semaines

					mg/kg/day	
Alcool méthylique	Inhalation	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 6,55 mg/l	4 semaines
Alcool méthylique	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 13,1 mg/l	6 semaines
Alcool méthylique	Ingestion	foie Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2 500 mg/kg/day	90 jours
Oxyde de zinc	Ingestion	Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 600 mg/kg/day	10 jours
Oxyde de zinc	Ingestion	Système endocrinien système vasculaire rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Autres	Niveau sans effet nocif observé 500 mg/kg/day	6 mois
6,6'-di-tert-butyl-2,2'-méthylènedi-p-crésol	Ingestion	foie cœur Système endocrinien tube digestif système vasculaire système immunitaire muscles Système nerveux rénale et / ou de la vessie système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 42 mg/kg/day	18 mois

L'Examen des substances dangereuses pour le toluène publié par Santé Canada conclut que le toluène provoque également des effets nocifs sur le système cardiovasculaire (cœur), le système respiratoire (poumon), les reins et le foie à la suite d'une exposition chronique répétée par inhalation chez les humains.

Risque d'aspiration

Nom	Valeur
Toluène	danger d'aspiration

Veuillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Évacuer les déchets vers une usine de gestion des déchets industriels autorisée. Une autre solution d'élimination consiste à incinérer les déchets dans un incinérateur de déchets autorisé. La destruction adéquate peut exiger le recours à un autre combustible lors des processus d'incinération. Les produits de la combustion comprendront de l'acide halogène (HCl/HF/HBr). L'installation doit pouvoir traiter les matériaux halogénés. Les fûts/barils/contenants utilisés pour le transport et la manutention de produits chimiques dangereux (substances chimiques, mélanges, préparations classifiées comme dangereuses en vertu des règlements applicables) doivent être considérés, entreposés, traités et éliminés comme des déchets dangereux sauf mention contraire dans des règlements applicables sur la gestion des déchets. Consulter les organismes de

réglementation concernés pour déterminer les installations de traitement et d'élimination disponibles.

SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez <http://3M.com/Transportinfo> ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

SECTION 15 : Renseignements réglementaires

15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Statut des inventaires

Contactez 3M pour plus de renseignements. Les composés de ce matériau sont conformes aux dispositions du NICNAS (National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme) de l'Australie. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences relatives aux avis sur les produits chimiques de la CEPA. Les composés de ce produit sont conformes aux on sur les produitexigences de notificatis chimiques de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

SECTION 16 : Autres renseignements

Classement des risques par la NFPA

Santé: 1 **Inflammabilité:** 1 **Instabilité :** 0 **Risques particuliers :** Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

Groupe de document :	10-2980-0	Numéro de la version :	12.01
Date de parution :	2025/05/26	Remplace la version datée de :	2025/04/15

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca